

22.10.2020 - 16:00 Uhr

L'étude sur les aides auditives de l'Office fédéral des assurances sociales confirme un taux de satisfaction des Suisses à l'égard des aides auditives inégalé en Europe

Berne (ots) -

Compte tenu des résultats de l'étude de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS sur les aides auditives publiés aujourd'hui, la plateforme de branche Systèmes Auditifs Suisse se voit confirmée dans son opinion que le système forfaitaire actuel donne d'excellents résultats dans le domaine de la fourniture d'aides auditives à la population suisse.

L'OFAS a aujourd'hui mis en ligne sur son site web le rapport complet sur l'étude actuelle concernant les appareils auditifs. La plateforme de branche Systèmes Auditifs Suisse prend note avec satisfaction des résultats : une écrasante majorité des personnes interrogées estiment bonne à très bonne la qualité de leur appareillage en système auditif. La Suisse prend ainsi la place de leader incontesté en Europe dans le domaine des systèmes auditifs. Ce niveau de satisfaction inégalé des clients fait qu'ils portent plus souvent leurs appareils par rapport à ce qui avait été constaté lors d'une étude sur les appareils auditifs datant de 2014. Le marché libre fonctionne, et les consommateurs peuvent acheter leur appareil auditif auprès du fournisseur qui leur offre la prestation la mieux adaptée à leur cas.

Système forfaitaire: les clients et clientes recherchent la meilleure qualité

L'étude confirme par ailleurs que l'éventail des prix des systèmes auditifs s'est encore élargi. De nombreux clients choisissent un appareil auditif qui ne demande aucun paiement complémentaire. La majorité des clients veulent néanmoins la meilleure qualité disponible aujourd'hui sur le marché, avec les caractéristiques techniques appropriées. Alors, ils veulent aussi pouvoir choisir librement et ils sont prêts à payer pour cela de leur propre gré.

"Pour Systèmes Auditifs Suisse, le changement de paradigme intervenu en 2011 - abandon du système tarifaire au profit du système forfaitaire - a clairement rendu les consommateurs plus responsables." dit Christian Rutishauser, président de la plateforme de branche Systèmes Auditifs Suisse. "Ils s'adressent aujourd'hui à l'acousticien en systèmes auditifs qui leur offre la meilleure prestation et leur fournit des informations transparentes sur les coûts du système auditif et des services afférents." conclue Rutishauser.

Des informations individuelles sur les conséquences de la perte auditive, ainsi que des conseils transparents sur les possibilités et les coûts d'un système auditif correspondent également à cette approche. C'est aussi la philosophie que recommande à ses membres la plateforme de branche Systèmes Auditifs Suisse : www.hoersystemakustik.ch.

Contact:

Christian Rutishauser
Président de Systèmes Auditifs Suisse
Seilerstrasse 22, case postale, CH-3001 Berne
Tél.: 041 726 79 30

E-mail: christian.rutishauser@hoersystemakustik.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100073427/100857842> abgerufen werden.